



DIRECTION DES
RESSOURCES HUMAINES
ET DE LA FORMATION

CONCOURS D'ADMINISTRATEUR-ADJOINT 2023

Épreuves d'admissibilité



ÉPREUVE MAJEURE : GESTION COMPTABLE ET FINANCIÈRE

(Durée 3 heures – coefficient 3)

Cette épreuve se compose d'un ou plusieurs exercices faisant appel aux connaissances correspondant aux domaines du programme.

Le sujet est composé de deux dossiers indépendants, que chaque candidat peut traiter dans l'ordre de son choix :

- Dossier 1 – Analyse financière et contrôle de gestion : 9 points ;
- Dossier 2 – Comptabilité : 11 points.

Aucun document n'est autorisé (la liste des comptes du Plan comptable général est fournie en annexe).

AVERTISSEMENT

Si l'énoncé du sujet ou des questions vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement sur votre copie.

Le sujet comporte 15 pages (annexes comprises).

N.B. : L'usage d'une calculatrice de poche, y compris d'une calculatrice programmable et alphanumérique, à fonctionnement autonome, sans imprimante, sans document d'accompagnement est requis (non fournie par le Sénat).

La société SA Tri'tout a pour objet social, depuis 25 ans, le recyclage et la valorisation des matériaux et des déchets. Elle s'inscrit dans une démarche de développement durable et tient compte des nouvelles contraintes liées à l'accès aux ressources auxquelles font face les particuliers comme les entreprises.

Elle propose ainsi une offre de services très vaste auprès de ses clients :

- achats de fers et métaux (batteries au plomb, câbles, cuivre, inox, zinc, moteurs électriques, laiton...) ;
- un centre de tri de déchets non dangereux en vue de les réutiliser comme matière première dans le cadre de l'économie circulaire (papier, carton, plastique, verre, plâtres...) ;
- la valorisation des déchets verts par le broyage pour la fabrication de panneaux de particules ;
- la valorisation de déchets inertes (gravats, terre...) transformés en deux tailles de concassés pour du terrassement ;
- un centre de tri de déchets dangereux (peinture, piles, solvants, aérosols...) pour les stocker, les classer puis les expédier vers des centres de traitement adaptés ;
- des locations de bennes de 5 à 35 m³.

La société, disposant d'une organisation efficace, est capable d'intervenir rapidement lorsque des demandes de valorisation lui sont adressées. Elle doit en outre répondre à des normes de sécurité strictes et dispose de tous les arrêtés préfectoraux l'autorisant à exercer son activité. Le dirigeant, conscient des contraintes pesant sur son exploitation, a engagé sa société dans une démarche de qualité et de sécurité ; la certification ISO14001 a été accordée en 2004 puis ISO9001 en 2019.

Les dirigeants souhaitent toujours développer de nouveaux axes de valorisation des déchets et reçoivent énormément de demandes, notamment de la part des industriels de la région. Ils envisagent de créer une seconde plateforme destinée à la valorisation des métaux ou encore, comme projet plus innovant, de mettre en place une station de dépollution de l'amiante.

Avant la réunion avec la présentation des états financiers clôturés au 31 décembre 2022 devant l'assemblée générale des actionnaires, les dirigeants aimeraient avoir votre opinion sur la santé de leur société. Au préalable, quelques points comptables et financiers doivent être éclaircis.

Dossier 1 – Analyse financière et contrôle de gestion (9 points)

Partie 1

Avant de se projeter dans des projets d'investissement et de négocier des emprunts ou des subventions, les dirigeants aimeraient estimer la santé de leur entreprise. Ils ont étudié des ouvrages de comptabilité mais n'ont pas réussi à utiliser les notions lues et à en comprendre les enjeux pour la prise de décision : les notions de profitabilité ou de rentabilité leur paraissent semblables et ils n'ont pas compris ce qu'étaient la solvabilité ou la liquidité. Ainsi, ils vous sollicitent pour les aider à mieux savoir lire les états financiers de SA Tri'tout à partir des annexes 1 et 2.

- 1) Pourquoi énoncer le niveau du résultat net n'est-il pas suffisant pour discuter de la performance d'une entreprise ?
- 2) Calculer la valeur ajoutée et l'excédent brut d'exploitation de la société pour l'année 2022.
- 3) À partir des calculs précédents et de tout autre calcul ou information vous paraissant pertinent, rédiger une note structurée et chiffrée sur la performance de la société SA Tri'tout en 2022.
- 4) Est-ce gênant que les ratios de l'annexe 2 ne soient pas retraités ? Justifier votre réponse. De quelles informations auriez-vous besoin pour retraiter les ratios ?
- 5) En vous appuyant sur les définitions des deux notions, expliquer la différence entre profitabilité et rentabilité.
- 6) Pourquoi est-il utile de connaître le besoin en fonds de roulement d'une entreprise ? Le calculer pour la société SA Tri'tout au 31/12/2022.

Partie 2

Afin de préparer le dossier de financement du futur projet d'investissement, les dirigeants doivent estimer le résultat d'exploitation pour l'année 2023. Comme il est envisagé une augmentation de l'activité de 15 %, ils estiment que le résultat d'exploitation augmentera également de 15 % et que la trésorerie générée par l'exploitation sera également en hausse de 15 %.

- 1) Exposer les raisons qui expliquent que les dirigeants se trompent.
- 2) À partir des informations prévisionnelles exposées dans l'annexe 3, calculer le résultat d'exploitation prévu pour l'année 2023.
- 3) Pourquoi est-il mentionné « par simplification » en ce qui concerne l'évolution des charges de personnel ? Quels sont les facteurs qui auraient pu être considérés dans un contexte non simplifié ?
- 4) Un dirigeant, après avoir lu un ouvrage de contrôle de gestion, souhaite absolument connaître la marge sur coût variable de l'entreprise de 2023. L'aider à la calculer. Cette notion est-elle utile dans ce contexte au vu des informations disponibles ? Justifier votre réponse à l'aide d'exemples dans lesquels la marge sur coût variable est une aide à la prise de décisions.

Dossier 2 – Comptabilité (11 points)

Les dirigeants de la SA Tri'tout sont convaincus de l'intérêt stratégique d'investir dans la création d'une seconde plateforme pour la valorisation des métaux. Un tel projet nécessite l'acquisition d'un terrain puis la construction de l'installation proprement dite et représente un coût important. La question du financement est dès lors centrale et différentes options sont possibles.

La mairie a été contactée, les élus locaux sont prêts à aider la société car cette seconde plateforme est créatrice d'emplois pour la commune. De plus, elle s'inscrit dans la politique de développement durable initiée par la commune. Elle propose ainsi à la SA Tri'tout de l'aider à financer l'acquisition du terrain.

La subvention obtenue s'élève à 50 000 €, le terrain a une valeur de 60 000 € HT. Elle a été versée le 1^{er} juillet 2023, date qui correspond à celle de l'acquisition du terrain.

- 1) Rappeler les différents types de subventions pouvant être versées par une collectivité à une entreprise. Dans le cas de l'aide à l'acquisition d'un terrain, selon le Plan comptable général (PCG) figurant à l'annexe 5, de quel type de subvention s'agit-il ?
- 2) Préciser l'impact du versement d'une telle subvention sur le bilan et le compte de résultat au moment de son versement.
- 3) À l'aide de l'annexe 4, identifier les conséquences à l'inventaire 2023 du versement de la subvention. Une autre possibilité s'offre à la société Tri'tout : la mairie pourrait lui céder un terrain appartenant à la commune. Comment enregistrer ce don dans la comptabilité de la société ?

Pour financer la construction de la plateforme, la société Tri'tout a besoin de ressources supplémentaires. Les dirigeants de la société ont négocié avec leur banque. Celle-ci leur propose un prêt de 100 000 € remboursable sur 10 ans par fractions constantes de capital au taux de 5 %. Les fonds sont débloqués le 1^{er} juillet 2023.

- 4) Enregistrer le déblocage des fonds au journal de la société au 1^{er} juillet 2023. Quelles sont les conséquences de ce versement au bilan et au compte de résultat ?
- 5) Préciser si cet emprunt entraîne des écritures à l'inventaire 2023, et si oui identifier le principe utilisé.
- 6) Enregistrer au journal de la société les écritures de l'exercice 2024 liées à cet emprunt.

Grâce aux compétences très pointues qu'elle a acquises ces dernières années, la société Tri'tout va fabriquer elle-même cette nouvelle installation. Le coût global est estimé à 125 000 €. Les travaux commencent à l'été 2023 et se terminent fin février 2024. Au 31 décembre 2023, les coûts engagés sont de 90 000 €.

- 7) Enregistrer les écritures nécessaires à l'inventaire 2023 et fin février 2024.

Mise en service le 1^{er} mars 2024, la montée en charge de l'installation sera progressive. La consommation des avantages économiques futurs prévue est ainsi de 3 % en 2024, 7 % en 2025 puis 10 % par an les années suivantes (2026 à 2034).

Fiscalement la durée d'usage d'une telle installation est de 10 ans ; seul le mode d'amortissement linéaire est accepté.

- 8) Expliquer et enregistrer au journal les écritures nécessaires à l'inventaire 2024 concernant l'installation.
- 9) Établir un extrait de compte de résultat et un extrait de bilan concernant le terrain (dans le cas où il a été financé par subvention), la subvention, l'emprunt et l'installation au 31 décembre 2024.

Fin 2025, à la suite de la restructuration d'un site industriel situé à proximité de la commune où est implantée la société Tri'tout, les prix de l'immobilier baissent dans le secteur. Les dirigeants de la société Tri'tout demandent alors une expertise pour évaluer le terrain acquis en 2023. L'agence immobilière sollicitée attribue une valeur de 45 000 € au terrain.

L'expert-comptable de la société Tri'tout est alerté. Cependant ce dernier affirme que cette information n'aura pas de conséquence sur les comptes de la société du fait des flux de trésorerie futurs attendus de l'usage du terrain.

- 10) Rappeler ce qu'est un test de dépréciation et quand il doit être pratiqué.
- 11) Que pensez-vous de la décision de l'expert-comptable ? Comment l'expliquer ?

Annexe 1 – Bilan au 31 décembre 2022 et compte de résultat de l'année 2022 de la société
Tri'tout

Bilan au 31 décembre 2022 (en euros)

ACTIF	31/12/2022			31/12/2021
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net
Capital souscrit - non appelé(0)	-	-	-	-
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles	20 000	8 000	12 000	15 000
Immobilisations corporelles	3 670 000	870 000	2 800 000	2 900 000
Immobilisations financières	125 000	5 000	120 000	110 000
Total I	3 815 000	883 000	2 932 000	3 025 000
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en cours	550 000	10 000	540 000	650 000
Créances clients et comptes rattachés	3 850 000	25 000	3 825 000	4 205 000
Autres créances	30 000	-	30 000	35 000
Capital souscrit - appelé, non versé	-	-	-	-
Valeurs mobilières de placement	240 000	5 000	235 000	170 000
Disponibilités	2 583 000	-	2 583 000	1 902 000
Charges constatées d'avance	25 000	-	25 000	35 000
Total II	7 278 000	40 000	7 238 000	6 997 000
TOTAL GÉNÉRAL (0+I+II)	11 093 000	923 000	10 170 000	10 022 000

PASSIF	31/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital social	900 000	750 000
Primes d'émission	580 000	550 000
Réserve légale	90 000	75 000
Autres réserves	1 720 000	1 700 000
Report à nouveau	635 000	615 000
Résultat de l'exercice	680 000	450 000
Subventions d'investissement	750 000	800 000
Total I	5 355 000	4 940 000
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques et charges	-	-
Total II	0	0
DETTES		
Emprunts et dettes auprès établissements de crédits (a)	1 845 000	1 750 000
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 250 000	2 450 000
Dettes fiscales et sociales	627 000	835 000
Dettes sur immobilisations	48 000	32 000
Autres dettes	10 000	5 000
Produits constatés d'avance	35 000	10 000
Total III	4 815 000	5 082 000
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)	10 170 000	10 022 000
(a) Concours bancaires courants	-	-

Compte de résultat de l'année 2022 (en euros)

Produits d'exploitation	
Ventes de marchandises	1 050 000
Production vendue de biens et de services	15 920 000
Production stockée	-
Subventions d'exploitation	65 000
Reprises sur dépréciations et provisions	70 000
Total I	17 105 000
Charges d'exploitation	
Achats de marchandises	926 000
Variation des stocks de marchandises	20 000
Achats de matières premières	5 630 000
Variation des stocks de matières premières	80 000
Autres achats et charges externes	6 130 000
Impôts, taxes et versements assimilés	209 000
Charges de personnel	2 640 000
Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions	520 000
Total II	16 155 000
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	950 000
Produits financiers	
De participation et d'autres valeurs mobilières	30 000
Reprises sur dépréciations et provisions	1 000
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	105 000
Total III	136 000
Charges financières	
Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions	1 000
Intérêts et charges assimilées	85 000
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	43 000
Total IV	129 000
2. RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	7 000
3. RÉSULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	957 000
Produits exceptionnels	
Reprises sur dépréciations et provisions	-
Sur opérations de gestion	-
Produits de cessions d'éléments d'actifs	374 000
Quote-part de subventions d'investissement virée au résultat	50 000
Total V	424 000
Charges exceptionnelles	
Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions	-
Sur opérations de gestion	-
Sur opérations en capital (valeur comptable d'éléments d'actifs cédés)	445 000
Total VI	445 000
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	- 21 000
Participation des salariés aux résultats (VII)	16 000
Impôts sur les bénéfices (VIII)	240 000
Bénéfice ou perte (I-II+III-IV+V-VI-VII-VIII)	680 000

Pour information, le chiffre d'affaires en 2021 de la société SA Tri'tout est de 12 120 000 €.

Annexe 2 – Ratios du secteur d’activité « Valorisation des déchets »

Voici quelques ratios d’analyse (non retraités) pour des entreprises comparables à SA Tri’tout pour l’année 2022 :

Taux de profitabilité	2 %
Taux de marge brute	5 %
Taux de charges de personnel	16.5 %
Taux de consommation des matières premières	38 %
Taux de variation du résultat net	35 %

Annexe 3 – Informations prévisionnelles pour l'année 2023

Pour l'année 2023, il est prévu une augmentation de l'activité (et donc du chiffre d'affaires) de 15 %.

Les charges d'exploitation liées à l'utilisation de marchandises ou de matières premières sont variables ainsi que 30 % des autres achats et charges externes.

Les impôts et taxes sont estimés à 251 000 €. Par simplification, il est mentionné que les charges de personnel augmentent de 2,5 % en 2023. Les dotations aux amortissements, dépréciations et provisions augmentent des nouvelles dotations aux amortissements liées aux investissements prévus en 2023 (650 000 € amortissables à 40 % sur 10 ans et à 60 % sur 15 ans à compter du 1^{er} février 2023).

Aucune subvention d'exploitation ou reprise sur dépréciations et provisions n'est prévue en 2023.

Annexe 4 – Précisions sur l’amortissement des subventions

Les subventions d’investissement peuvent soit être comptabilisées directement en résultat, soit être étalées (c’est la modalité la plus courante).

En cas d’étalement, la subvention est reprise progressivement au résultat via le débit du compte 139 et le crédit du compte 777, et ce au rythme de l’amortissement (y compris amortissements dérogatoires) si l’immobilisation est amortissable.

Si l’immobilisation n’est pas amortissable, la subvention est reprise sur la durée d’inaliénabilité de l’immobilisation ou à défaut sur 10 ans. Dans les deux cas, elle est reprise par fractions égales, sans prorata temporis.

Annexe 5 – Plan comptable général

Classe 1 : comptes de capitaux

10. Comptes de capitaux

101. Capital

- 1011. Capital souscrit – non appelé
- 1012. Capital souscrit – appelé, non versé
- 1013. Capital souscrit – appelé, versé

104. Primes liées au capital social

- 1041. Primes d'émission
- 1042. Primes de fusion
- 1043. Primes d'apport

106. Réserves

- 1061. Réserve légale
- 1063. Réserves statutaires
- 1064. Réserves réglementées
- 1068. Autres réserves

109. Actionnaires : capital souscrit – non appelé

11. Report à nouveau

- 110. Report à nouveau (solde créditeur)
- 119. Report à nouveau (solde débiteur)

12. Résultat de l'exercice

- 120. Résultat de l'exercice (excédent)
- 129. Résultat de l'exercice (déficit)

13. Subventions d'investissement

- 131. Subventions d'équipement
- 138. Autres subventions d'investissement
- 139. Subventions d'investissement inscrites au compte de résultat

14. Provisions réglementées

- 142. Provisions réglementées relatives aux immobilisations
- 143. Provisions réglementées relatives aux stocks
- 144. Provisions réglementées relatives aux autres éléments de l'actif
- 145. Amortissements dérogatoires
- 148. Autres provisions réglementées

15. Provisions

- 151. Provisions pour risques
- 153. Provisions pour pensions et obligations similaires
- 154. Provisions pour restructurations
- 157. Provisions pour charges à répartir sur plusieurs exercices

158. Autres provisions pour charges

16. Emprunts et dettes assimilées

- 161. Emprunts obligataires convertibles
- 163. Autres emprunts obligataires
- 164. Emprunts auprès des établissements de crédits
- 165. Dépôts et cautionnements reçus
- 166. Participation des salariés aux résultats
- 167. Emprunts et dettes assorties de conditions particulières
- 168. Autres emprunts et dettes assimilées
- 169. Primes de remboursement des obligations

17. Dettes rattachées à des participations

- 171. Dettes rattachées à des participations (groupe)
- 174. Dettes rattachées à des participations (hors groupe)
- 178. Dettes rattachées à des sociétés en participation

18. Comptes de liaison des établissements et sociétés en participation

- 181. Comptes de liaison des établissements
- 186. Biens et prestations de services échangés entre établissements (charges)
- 187. Biens et prestations de services échangés entre établissements (produits)
- 188. Comptes de liaison des sociétés en participation

Classe 2 : comptes d'immobilisations

20. Immobilisations incorporelles

- 201. Frais d'établissement
- 203. Frais de recherche et de développement
- 205. Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires
- 206. Droit au bail
- 207. Fonds commercial
- 208. Autres immobilisations incorporelles

21. Immobilisations corporelles

- 211. Terrains
- 212. Agencements et aménagements de terrains
- 213. Constructions
- 214. Constructions sur sol d'autrui
- 215. Installations techniques, matériels et outillage industriels
- 218. Autres immobilisations corporelles

23. Immobilisations en cours

- 231. Immobilisations corporelles en cours
- 232. Immobilisations incorporelles en cours
- 237. Avances et acomptes versés sur immobilisations incorporelles

- 238. Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations corporelles
- 26. Participations et créances rattachées à des participations
 - 261. Titres de participation
 - 266. Autres formes de participation
 - 267. Créances rattachées à des participations
 - 268. Créances rattachées à des sociétés en participation
 - 269. Versements restant à effectuer sur titres de participation non libérés
- 27. Autres immobilisations financières
 - 271. Titres immobilisés (droit de propriété)
 - 272. Titres immobilisés (droit de créance)
 - 274. Prêts
 - 275. Dépôts et cautionnements versés
 - 276. Autres créances immobilisées
 - 279. Versements restant à effectuer sur titres immobilisés non libérés
- 28. Amortissements des immobilisations
 - 280. Amortissements des immobilisations incorporelles
 - 281. Amortissements des immobilisations corporelles
- 29. Dépréciation des immobilisations
 - 290. Dépréciation des immobilisations incorporelles
 - 291. Dépréciation des immobilisations corporelles
 - 293. Dépréciations des immobilisations en cours
 - 296. Dépréciation des participations et créances rattachées à des participations
 - 297. Dépréciations des autres immobilisations financières

Classe 3 : comptes de stocks et en-cours

- 31. Matières premières et fournitures
 - 311. Matières
 - 317. Fournitures
- 32. Autres approvisionnements
 - 321. Matières consommables
 - 322. Fournitures consommables
 - 326. Emballages
- 33. En-cours de production de biens
 - 331. Produits en cours
 - 335. Travaux en cours
- 34. En-cours de production de services
 - 341. Produits en cours
 - 345. Prestations de services en cours

- 35. Stocks de produits
 - 351. Produits intermédiaires
 - 355. Produits finis
 - 358. Produits résiduels
- 37. Stocks de marchandises
- 39. Dépréciation des stocks et en-cours
 - 391. Dépréciation des matières premières et fournitures
 - 392. Dépréciation des autres approvisionnements
 - 393. Dépréciation des en-cours de production de biens
 - 394. Dépréciation des en-cours de production de services
 - 395. Dépréciation des stocks de produits
 - 397. Dépréciation des stocks de marchandises

Classe 4 : comptes de tiers

- 40. Fournisseurs et comptes rattachés
 - 401. Fournisseurs
 - 403. Fournisseurs – Effets à payer
 - 404. Fournisseurs d'immobilisations
 - 405. Fournisseurs d'immobilisation – Effets à payer
 - 408. Fournisseurs – Factures non parvenues
 - 409. Fournisseurs débiteurs
- 41. Clients et comptes rattachés
 - 410. Clients et comptes rattachés
 - 411. Clients
 - 413. Clients – Effets à recevoir
 - 416. Clients douteux ou litigieux
 - 418. Clients – Produits non encore facturés
 - 419. Clients créditeurs
- 42. Personnel et comptes rattachés
 - 421. Personnel – Rémunérations dues
 - 422. Comités d'entreprise, d'établissements
 - 424. Participation des salariés aux résultats
 - 425. Personnel – Avances et acomptes
 - 426. Personnel – Dépôts
 - 427. Personnel – Oppositions
 - 428. Personnel – Charges à payer et produits à recevoir
- 43. Sécurité sociale et autres organismes sociaux
 - 431. Sécurité sociale
 - 437. Autres organismes sociaux
 - 438. Organismes sociaux – Charges à payer et produits à recevoir

- 44. État et autres collectivités publiques
 - 441. État – Subventions à recevoir
 - 442. État – Impôts et taxes recouvrables sur des tiers
 - 444. État – Impôts sur les bénéfices
 - 445. État – Taxes sur le chiffre d'affaires
 - 446. Obligations cautionnées
 - 447. Autres impôts, taxes et versements assimilés
 - 448. État – Charges à payer et produits à recevoir
 - 449. Quotas d'émission à restituer à l'État
- 45. Groupe et associés
 - 451. Groupe
 - 455. Associés – Comptes courants
 - 456. Associés – Opérations sur le capital
 - 457. Associés – Dividendes à payer
 - 458. Associés – Opérations faites en commun et en G.I.E.
- 46. Débiteurs divers et créditeurs divers
 - 462. Créances sur cessions d'immobilisations
 - 464. Dettes sur acquisitions de valeurs mobilières de placement
 - 465. Créances sur cessions de valeurs mobilières de placement
 - 467. Autres comptes débiteurs et créditeurs
 - 468. Divers – Charges à payer et produits à recevoir
- 47. Comptes transitoires ou d'attente
 - 471. à 475. Comptes d'attente
 - 476. Différence de conversion – Actif
 - 477. Différence de conversion – Passif
- 48. Comptes de régularisation
 - 481. Charges à répartir sur plusieurs exercices
 - 486. Charges constatées d'avance
 - 487. Produits constatés d'avance
 - 488. Comptes de répartition périodiques des charges et des produits
 - 489. Quotas d'émission alloués par l'État
- 49. Dépréciation des comptes de tiers
 - 491. Dépréciation des comptes clients
 - 495. Dépréciation des comptes du groupe et des associés
 - 496. Dépréciation des comptes débiteurs divers

Classe 5 : comptes financiers

- 50. Valeurs mobilières de placement
 - 503. Actions
 - 506. Obligations

- 508. Autres valeurs mobilières de placement et créances assimilées
- 509. Versements restant à effectuer sur valeurs mobilières de placement non libérées
- 51. Banques, établissements financiers et assimilés
 - 511. Valeurs à l'encaissement
 - 512. Banques
 - 514. Chèques postaux
 - 518. Intérêts courus
 - 519. Concours bancaires courants
- 53. Caisse
 - 531 Caisse siège social
 - 532 Caisse des lieux d'activités
- 58. Virements internes
- 59. Dépréciation des comptes financiers

Classe 6 : comptes de charges

- 60. Achats (sauf 603)
 - 601. Achats stockés – Matières premières et fournitures
 - 602. Achats stockés – Autres approvisionnements
 - 603. Variations de stocks
 - 604. Achats d'études et prestations de services
 - 605. Achats de matériels, équipements et travaux
 - 606. Achats non stockés de matières et fournitures
 - 607. Achats de marchandises
 - 608. Frais accessoires d'achats
 - 609. Rabais, remises et ristournes obtenus sur achats
- 61. Services extérieurs
 - 611. Sous-traitance
 - 612. Redevances de crédit-bail
 - 613. Locations
 - 614. Charges locatives et de copropriété
 - 615. Entretien et réparations
 - 616. Primes d'assurance
 - 617. Études et recherches
 - 618. Divers
 - 619. Rabais, remises, ristournes obtenus sur services extérieurs
- 62. Autres services extérieurs
 - 621. Personnel extérieur à l'association
 - 622. Rémunérations d'intermédiaires et honoraires
 - 623. Publicité, publications, relations publiques

- 624. Transports de biens et transports collectifs du personnel
- 625. Déplacements, missions et réceptions
- 626. Frais postaux et de télécommunications
- 627. Services bancaires et assimilés
- 628. Divers
- 629. Rabais, remises, ristournes obtenus sur autres services extérieurs
- 63. Impôts, taxes et versements assimilés
 - 631. Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (administration des impôts)
 - 633. Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes)
 - 635. Autres impôts, taxes et versements assimilés (administration des impôts)
 - 637. Autres impôts, taxes et versements assimilés (autres organismes)
- 64. Charges de personnel
 - 641. Rémunérations du personnel
 - 644. Rémunérations du travail de l'exploitant
 - 645. Charges de sécurité sociale et de prévoyance
 - 646. Cotisations sociales personnelles de l'exploitant
 - 647. Autres charges sociales
 - 648. Autres charges de personnel
- 65. Autres charges de gestion courante
 - 651. Redevances pour concessions, brevets, licences, procédés, droits et valeurs similaires
 - 653. Jetons de présence
 - 654. Pertes sur créances irrécouvrables
 - 655. Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun
 - 658. Charges diverses de gestion courante
- 66. Charges financières
 - 661. Charges d'intérêts
 - 664. Pertes sur créances rattachées à des participations
 - 665. Escomptes accordés
 - 666. Pertes de change
 - 667. Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement
 - 668. Autres charges financières
- 67. Charges exceptionnelles
 - 671. Charges exceptionnelles sur opérations de gestion
 - 672. Charges sur exercices antérieurs (à reclasser)
 - 675. Valeurs comptables des éléments d'actifs cédés
 - 678. Autres charges exceptionnelles
- 68. Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions

- 681. Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions – Charges d'exploitation
- 686. Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions – Charges financières
- 687. Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions – Charges exceptionnelles
- 69. Impôts sur les bénéfices
 - 691. Participation des salariés aux résultats
 - 695. Impôts sur les bénéfices
 - 696. Suppléments d'impôt sur les sociétés liées aux distributions
 - 699. Produits – Reports en arrière des déficits

Classe 7 : comptes de produits

- 70. Ventes de produits finis, prestations de services, marchandises
 - 701. Ventes de produits finis
 - 702. Ventes de produits intermédiaires
 - 703. Ventes de produits résiduels
 - 704. Travaux
 - 705. Études
 - 706. Prestations de services
 - 707. Ventes de marchandises
 - 708. Produits des activités annexes
 - 709. Rabais, remises, ristournes accordés par l'association
- 71. Production stockée (ou déstockage)
 - 713. Variations de stocks (en-cours de production, produits)
- 72. Production immobilisée
 - 721. Immobilisations incorporelles
 - 722. Immobilisations corporelles
- 74. Subventions d'exploitation
- 75. Autres produits de gestion courante
 - 751. Redevances pour concessions, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires
 - 752. Revenus des immeubles non affectés à des activités professionnelles
 - 753. Jetons de présence et rémunérations d'administrateurs
 - 754. Ristournes perçues des coopératives (provenant des excédents)
 - 755. Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun
 - 758. Produits divers de gestion courante
- 76. Produits financiers
 - 761. Produits des participations
 - 762. Produits des autres immobilisations financières

- 763. Revenus des autres créances
- 764. Revenus des valeurs mobilières de placement
- 765. Escomptes obtenus
- 766. Gains de change
- 767. Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement
- 768. Autres produits financiers
- 77. Produits exceptionnels
 - 771. Produits exceptionnels sur opérations de gestion
 - 772. Produits sur exercices antérieurs (à reclasser)
 - 775. Produits des cessions d'éléments d'actifs
 - 777. Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice
 - 778. Autres produits exceptionnels
- 78. Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et engagements
 - 781. Reprises sur amortissements et provisions
 - 786. Reprises sur provisions financières
 - 787. Reprises sur provisions exceptionnelles
 - 789. Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs
- 79. Transferts de charges
 - 791. Transferts de charges d'exploitation
 - 796. Transferts de charges financières
 - 797. Transferts de charges exceptionnelles